

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 5 octobre 2023

Date d'affichage 5 octobre 2023

Nombre de conseillers

en exercice 29

Présents : 22

Excusés : 7 dont 7 procurations

Votants : 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20231011-DEL_23_10_11_8-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2023



L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le ONZE OCTOBRE à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Eric PAPILLON, M. Laurent PHILIBERT, M. Gérard GUESNE, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Audrey MAMONTEIL, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Emmanuel BOIS, M. Christophe BISI, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Marie DENONELLE, Mme Delphine LETESSIER, M. Lionel COURTEMANCHE.

Excusés :

M. Thierry BODIN	(Pouvoir donné à Didier REVEAU),
M. Gaëtan THOMAS	(Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA),
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à Eric PAPILLON),
Mme Sophie DOLLON	(Pouvoir donné à Françoise PELLODI),
M. Nicolas GUILLARD	(Pouvoir donné à Gérard GUESNE),
Mme Edith ALIX	(Pouvoir donné à Christiane VAN RYSSEL),
Mme Olivia JAMAIN	(Pouvoir donné à Cécile KNITTEL),

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Christiane VAN RYSSEL a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

DEMANDE D'AVIS SUR LE PLAN D'EPANDAGE DU BY-CALCEL PAR SUEZ ORGANIQUE

Le Conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le site de la Papèterie Le Bourray, située à St-Mars la Brière (72), s'est spécialisé depuis la reprise du site en 2019, dans la production de ouate de cellulose.

Considérant que le traitement des eaux de process génère des sédiments qui, une fois pressés, se présentent sous forme solide et facilement pelletables. Ce produit riche en carbonate de calcium est valorisé sur un plan d'épandage autorisé en tant qu'amendement calcique.

Considérant que, par ailleurs, ce recyclage par retour au sol est très vertueux pour l'environnement en offrant un fertilisant secondaire durable et local aux agriculteurs.

Considérant que l'objectif est de redimensionner le périmètre d'épandage existant en cohérence avec la production actuelle afin de disposer des surfaces nécessaires au recyclage agricole.

Considérant que, par mail en date du 2 octobre 2023, SUEZ ORGANIQUE, sollicite l'avis du Conseil municipal pour l'utilisation agricole du produit sur des parcelles sises sur le territoire de la commune de La Ferté-Bernard dans le cadre de la révision du plan d'épandage, créé à l'origine en 2001.

Considérant que les données principales du plan d'épandage actualisé sont les suivantes :

- 45 exploitations agricoles partenaires
- 3893 ha de surfaces épandables concernées
- Jusqu'à 10 000 t de BY-CALCEL® valorisées/an (6000 à 8000 t/an en moyenne)
- 1 département concerné : la Sarthe (72)
- 66 communes concernées (dont l'avis a été demandé)

Le détail des surfaces et exploitations intégrées au plan d'épandage sur la commune est le suivant :

Raison sociale	Nom de l'agriculteur	Prénom de l'agriculteur	SIRET de l'agriculteur	Adresse de l'agriculteur	Commune adresse	Commune parcelles	Surface totale /ha	Surface épandable (ha)
EARL Paris	PARIS	Lucas	483 964 953 00010	La Vallée	ST MARTIN DESMONTS	LA FERTE BERNARD	8,66	8,30

Après en avoir délibéré,

- **EMET** un avis favorable concernant l'utilisation agricole du BY-CALCEL® sur le territoire.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte, tout document, permettant leur mise en œuvre de cette opération.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29
Voix contre : 0
Abstention : 0

Le secrétaire de séance
Christiane VAN RYSSEL

Pour copie conforme
Le Maire,
Didier REVEAU